



ESPERANCE LEDONIENNE TENNIS DE TABLE

Règlement du tournoi National B de Lons le Saunier (39)

Organisé par L'Espérance Lédonienne Tennis de Table

DIMANCHE 26 MAI 2024

Homologation nationale N

Article 1 :

Le tournoi est homologué **national**, sous le **numéro** Il est ouvert aux joueuses et joueurs licenciés à la FFTT.

Il se déroule sur 30 tables (2 salles), suivant les règles de la FFTT, au gymnase GES/COSEC, 755 boulevard de l'Europe à Lons le Saunier, le dimanche 26 mai 2024.

Article 2 : tableaux et horaires

Tableau A	08h30	500 à 599 pts
Tableau B	09h30	500 à 899 pts
Tableau C	10h30	500 à 1099 pts
Tableau D	08h30	500 à 1299 pts
Tableau E	09h30	500 à 1699 pts
Tableau F	12h00	Handicap
Tableau G	13h00	Toutes séries Dame
Tableau H	14h00	Toutes séries Mixte

Pour tous les joueurs, les inscriptions sont limitées à 3 tableaux au choix par joueur.

Un(e) joueur(se) ne peut s'inscrire dans 2 tableaux commençant à la même heure.

Article 3 : Pour tous les tableaux, des poules de 3 joueurs seront organisées avec 2 qualifiés par poule. Les parties se déroulent au meilleur des 5 manches.

Article 4 :

Les droits d'engagement sont fixés à 8 euros pour le 1^{er} tableau, 15 euros pour 2 tableaux, 20 euros pour 3 tableaux.

Siège Social : 80, Rue de l'Espérance, 39000 LONS LE SAUNIER

☎ 03.84.43.01.51 E-mail : esp.tt.lons@gmail.com

Agrément Jeunesse et Sport n° : 8264.10063



ESPERANCE LEDONIENNE TENNIS DE TABLE

Article 5 : Dotations

Les dotations totales s'élèvent à 2000 euros (espèces)

Tableaux	A 500-599 8h30	B 500-899 09h30	C 500-1099 10h30	D 500-1299 8h30	E 500-1699 09h30	F Handicap 12h00	G TS Dames 13h00	H TS MIXTES 14h00
1er	40€	60€	80€	100€	120€	160€	140€	260€
2eme	20€	30€	40€	50€	60€	80€	70€	130€
3 ^{ème} et 4 ^{ème}	15€	20€	25€	30€	35€	45€	40€	70€

Article 6 : conditions d'annulation du tournoi ou d'un tableau

Le tournoi pourra-être annulé sans préavis et unilatéralement en fonction de l'indisponibilité du complexe sportif, de l'indisponibilité des membres organisateurs ou du nombre insuffisant de participants.

Le Directeur du tournoi se réserve le droit d'annuler un tableau et/ou de modifier le montant des dotations si le nombre de participants est insuffisant.

Article 7 : Inscription

Les joueurs peuvent s'inscrire au 06 76 99 96 71 ou esp.tt.lons@gmail.com (M. STELEA Radu).

Les inscriptions sont reçues jusqu'au **vendredi 24 mai 2024 21 h dernier délai**. Elles seront prises en compte par ordre d'arrivée.

Le nombre d'inscriptions est limité à 48 par tableau.

Tout joueur dont l'inscription sera refusée, faute de place, sera prévenu dans les plus brefs délais. Le règlement des tableaux s'effectuera sur place.

Article 8 : tirage au sort

Le tirage au sort de chaque tableau aura lieu en public, sur le lieu de la compétition, 30 minutes avant le début des tableaux.

Article 9 : Le scratch sera prononcé **5 minutes** après l'appel du juge arbitre. Le pointage sera effectué **30 minutes** avant le début de chaque tableau.

En cas de forfait non excusé ou d'absence non excusée, la Commission sportive fédérale appliquera l'article IV.202 des Règlements administratifs sur votre première partie non jouée et vous perdrez les points classement que vous auriez dû perdre si vous aviez participé et perdu cette partie.

Siège Social : 80, Rue de l'Espérance, 39000 LONS LE SAUNIER

☎ 03.84.43.01.51 E-mail : esp.tt.lons@gmail.com

Agrément Jeunesse et Sport n° : 8264.10063



ESPERANCE LEDONIENNE TENNIS DE TABLE

Article 10 : Les performances seront prises en compte pour les classements FFTT.

Article 11 : La participation des dames et jeunes filles est admise dans les tableaux masculins.

Article 12 : Le tournoi est réservé aux seniors et aux jeunes à partir de la catégorie benjamins.

Article 13 : Les qualifiés pour une compétition fédérale du calendrier ne pourront participer à ce tournoi.

Article 14 : Pour le tableau handicap, tableau à élimination directe (pas de poule), par un match en une seule manche de 36 points. Changement de service tous les 2 points. Handicap de 3 points tous les 100 point/classements, avec un maximum de 27 points (base classement officiel janvier 2024).

Article 15 : Le juge-arbitre du tournoi est **Mme MILHE-POUTINGON Véronique JA3**, Les décisions du juge-arbitre sont sans appel.

Article 16 : Le responsable du tournoi national est **M. RIFFARD Jacques**.

Article 17 : La présentation de la licence (papier ou électronique) est obligatoire.

Article 18 : Il est formellement interdit de fumer dans la salle du gymnase. Le club décline toute responsabilité en cas d'accident ou de vol.

Article 19 : Participer au tournoi implique l'acceptation du présent règlement et des règles de jeu du tennis de table.

Article 20 : Les balles plastiques blanches sont fournies par les joueurs.

Article 21 : restauration

Le tournoi se déroulera sans interruption. Les joueurs pourront se restaurer et se désaltérer à la buvette qui les accueillera tout au long du tournoi.

Siège Social : 80, Rue de l'Espérance, 39000 LONS LE SAUNIER

☎ 03.84.43.01.51 E-mail : esp.tt.lons@gmail.com

Agrément Jeunesse et Sport n° : 8264.10063